L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 25 JUILLET 1889.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A VENDRE—Grocerie et barre, coin des rues Burgundy et Ursulines. 23 juil—7?

CHLORO-NAPTHOLEUM désinfecte les endroits mal aérés. Essayez-le et serez convaincu. 7juil—3m

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Gaston Joubert vs. Louis Vignes.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, No 12,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chs. H. Luzenberg, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, en face de mon entrepôt, 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, [illegible] jour d'août 1889, à 11 heures A. M., la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

25 juil—[illegible]

Veuve Catherine Frigerio vs Adolph Schrecker.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 12,329—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Chs. H. Luzenberg, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai, à l'encan en face de mon entrepôt No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le second district de cette ville, le LUNDI, 29me jour de juillet 1889, à 11 heures A. M., la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

17 juil—17 24 29.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'une pharmacie.

Thomas C. King vs. M. Chas. H. Greene.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 16,095—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 27 juillet 1889, à 12. 30 p. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local No. 449 de la rue St-Charles. Un grand assortiment de médicaments, drogues, parfumeries, installations, etc., étant le contenu de la pharmacie, aussi un lot de meubles, etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHARLES W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16 juil—16,20,24,27.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mathias Traub et femme

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,548—Division B—Attendu que Daniel Sesland a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mathias Traub et femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

25 juil—25 28—août 3

Succession de Julius Wartberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,514.—Division C.—Attendu que Mme Margaret Werner veuve de Julius Wartberg, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Julius Wartberg, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

25 juil—25 28—3août

Succession de William E. Hunter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,772—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Alice Hunter, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

24 juil—24 28—août 2

Succession de Léon Ariaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,158—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mlle Helen Fitzgerald, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

23 juil—23 27—août 1

Succession de Jno. H. Weber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,344—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mme J. H. Weber, exécutrice testamentaire, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

23 juillet—23, 27—1 août

Succession de Leonard Kuech (ou Cook.)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,177—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme Elisabeth Kuech (ou Cook) administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

17 juil—17,21,26

No 25,564.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Succession de Abigail L. Slark.

LA Franklin Trust Company de Brooklyn, N. Y., dûment appointée gardienne du mineur Edwin S. Stanton, ayant fait la demande sur l'exécuteur de la dernière volonté et testament de Abigail L. Slark, pour l'argent entre ses mains appartenant au dit mineur, avis est par le présent donné à tous ceux se réclamant créanciers du dit mineur d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la date de cette publication, les raisons pour lesquelles cet argent ne serait pas payé.

Par ordre de la cour.

HUGUES J. LAVERGNE,
Député-Greffier.

3 juil—3 17 août 1

Succession de Mme Barbara Hamm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 27,559—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Anne Hey, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

17 juil—17 21 26.

John Muguedio vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 26,491—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Charles W. Drown, shérif civil et syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

16 juil—16 20 25

Succession de Martin E. Morrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,274—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Mme E. A. O'Dowd, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS,
Greffier.

16 juil—16 20 25

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

[illegible]

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

[illegible]

Avis aux Contribuables.

[illegible]

J. E. HARDY.

[illegible]

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire immense et renouvelé, par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Mensuel,

A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLÉANS,

MARDI, 13 AOUT 1889

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de...	$300,000, sont	$300,000
1 Lot de...	100,000......	100,000
1 Lot de...	50,000......	50,000
1 Lot de...	25,000......	25,000
2 Lots de...	10,000......	20,000
5 Lots de...	5,000......	25,000
25 Lots de...	1,000......	25,000
100 Lots de...	500......	50,000
200 Lots de...	300......	60,000
500 Lots de...	200......	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de...	$500, sont......	$50,000
100 Lots de...	$300,	30,000
100 Lots de...	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100,	sont......	$99,900
999 Lots de $100,	......	99,900

3,134 Lots se montant à.....$1,054,800

On demande des agents partout.

☞ Pour les prix à payer par les CLUBS, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, [illegible]

IMPORTANT.

[illegible]

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adressez vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans Lne.

[illegible]

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT —LE— SAMEDI MATIN —ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an..........	$12 00
Six mois..........	6 00
Trois mois..........	3 00
Un mois..........	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an..........	$3 00
Six mois..........	1 50
Quatre mois..........	1 00
Un mois..........	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS

73 ... CHARTRES ... 73

LE CHLORO-NAPTHOLEUM est sans aucun doute le meilleur désinfectant du monde. 7 juil—3 m.

CHARTE.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

QU'IL soit connu que, ce 15me jour d'avril, de l'an de N. S. 1889, pardevant moi, W. O. Hart, notaire, dûment commissionné et assermenté, pour la paroisse d'Orléans et l'Etat de la Louisiane, ont comparu personnellement les personnes ci-après désignées, toutes d'âge légal et résidant dans cette paroisse, lesquelles ont respectivement déclaré que, s'appuyant sur les dispositions d'une loi de la législature de cet Etat connue comme loi No 36, de la session de 1888, approuvée le 29 juin, 1888, ainsi que sur les dispositions des lois de cet Etat relatives à l'organisation de corporations, elles se sont constituées en une corporation dans l'objet est ci-après mentionné, et soumis aux stipulations et conventions indiquées également ci-après, et qu'elles adoptent comme leur charte, savoir:

ARTICLE I.

Le nom de cette corporation sera "THE NORTH AMERICAN SAENGERBUND [SINGERS UNION], LIMITED". La dite corporation aura sous ce nom le pouvoir de se perpétuer pendant le terme complet de quatre-vingt-dix années, à partir de la date de sa création, ou jusqu'à ce qu'elle soit dissoute et ses affaires liquidées, ainsi qu'il est établi ci-après.

ARTICLE II.

L'objet et le but de cette corporation sont l'acquisition, par voie d'achat ou de bail, d'un local destiné à un grand festival de chanteurs, qui aura lieu en la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le courant du mois de février 1890, [illegible]

ARTICLE III.

Le domicile de la dite corporation sera établi dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane; toutes les assignations et autres significations légales seront adressées au président de la corporation, ou, dans le cas où il aurait été absent ou hors d'état de remplir ses fonctions, au secrétaire de l'association.

ARTICLE IV.

Le fonds capital de cette association est fixé à la somme de cinquante mille dollars [$50,000], divisé en deux mille [2,000] actions de vingt-cinq dollars [$25] chacune, [illegible]

ARTICLE V.

Cette corporation a le droit, par l'entremise de son Conseil de Direction, de passer des contrats; [illegible]

ARTICLE VI.

Le conseil d'administration se composera de pas moins de vingt-cinq ni de pas plus de quarante membres, [illegible]

ARTICLE VII.

Les membres ci-après nommés seront les officiers de la corporation [illegible]

ARTICLE VIII.

Les réunions du Conseil auront lieu aux dates fixées par celui-ci.

ARTICLE IX.

Dès que le but motivant la création de cette corporation aura été atteint, ses affaires, avec formalités, seront liquidées par le Conseil d'administration [illegible]

ARTICLE X.

Aucun actionnaire de la corporation ne sera responsable des contrats ou des erreurs de celle-ci [illegible]

Ainsi fait et passé en mon bureau, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour, le mois et l'année susdits, en la présence d'Albert E. Ewing et de George H. Braughn Jr., témoins compétents, [illegible]

J. Hassinger,	J. Hanno Deiler,
C. H. Miller,	E. F. Del Bondio,
Chas F. Buck,	Geo Jurgens,
Maximilian Hermann,	R. H. Bonners,
A. D. Hicks,	F. Rickert,
Fred Peters,	E. Michel,
J. G. [illegible],	M. Vonderbank,
Chas J. A. Doerr,	Fr. W. Diekman,
[illegible],	Louis Leonhard,
Louis Grunewald,	F. W. Bremer,
Chas E. Schenck,	Luigi Dell'Orto,
Allan F. Noll,	Albert Heller,
Fuente & Opitz,	H. L. Frantz,

[illegible] par Fuente Augustin Rica,

Henry Rice.

[illegible] Singing Society of the Sixth District

[illegible], Président.

Albert E. Ewing, G. H. Braughn, Jr.

W. O. HART, notaire public.

[illegible]

GEORGE GUINAULT,
Adjudicateur des hypothèques.

[illegible]

W. O. HART, notaire.

ETAT DE SITUATION SEMESTRIEL

—DE LA—

Banque Nationale de la Louisiane

DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1888.

ACTIF.

[illegible]

PASSIF.

[illegible]

A une réunion du Conseil de Direction, un dividende de CINQ POUR CENT a été déclaré, [illegible]

E. H. WALMSLEY, Président.
[illegible]

Portraits au Crayon

[illegible]

40 rue Toulouse.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Veuve M. Tudury vs Henry Weber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,406—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 24 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Prieur et Johnson, [illegible]

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

24 juillet—24,30—6,13,20,24 août.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Sixième District.

Mlle Carrie A. Hotchkiss vs. G. W. Reed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,159—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, [illegible] SAMEDI, 27 juillet 1889, à midi, de la propriété décrite, savoir: [illegible]

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE

Rosalie Martin, épouse de Octave Ringé, et Léonce Martin vs Jacob Nuder.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 26,[illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, [illegible]

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

16 juillet—16 23 30—6 13 17 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Phénix Glass Company vs H. D. Lyons, No 26,[illegible]; L. Wald Manufacturing Company vs le même, No 27,[illegible]; E. P. Gleason Manufacturing Company vs le même, No 27,[illegible].

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de fieri facias [illegible] MARDI, 30 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite.

1° Le terme du bail non expiré du local et bâtisse portant le No 207 rue de Chartres, [illegible]

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

19 juil—[illegible]

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency),

Washington, D. C., 9 juin 1889.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

[illegible]

W. L. TRENHOLM,
Contrôleur de la circulation.

[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une propriété de valeur améliorée et des machines de prix, etc., pour une fabrique de cordages.

L. Waterbury & Cie vs. La Alice Steam Cordage Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 27,406—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, [illegible] le SAMEDI, 24 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Trois certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations [illegible]

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23 juil—[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Michael McQuade vs. Wm. J. Woodruff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,[illegible] [illegible]

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Simeon vs Louis Seymour.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,178—[illegible]

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

24 juil—[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage dans l'affaire de Lievin De Potter vs. Théodule Piece et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—Division A—No 27,[illegible] [illegible] MERCREDI, 14 août 1889, à midi, [illegible]

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 juil—[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux terrains de valeur avec maison, [illegible] "Cedar Hall."

François Fabacher, Joseph A. Shakespeare, [illegible] vs George D. Geddes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19,319—[illegible] SAMEDI, 17 août 1889, à midi, [illegible]

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16 juil—[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage [illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—Division A—No 27,[illegible] [illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorée formant l'encoignure des rues Bagatelle et Hôpital.

Mme Veuve E. Tujagu vs. Veuve et héritiers de F. Sagarage.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,256—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, [illegible] SAMEDI, 27 juillet 1889, à midi, [illegible]

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24 juin—[illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur, formant l'encoignure des rues Rampart et Union, [illegible]

M. Bell vs. Joseph Gunderman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,314—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, [illegible] SAMEDI, 3 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: [illegible]

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur dans le dans district, No 426 de la rue Annunciation, coin de la rue Première, à l'encan, à des conditions faciles.

Succession de Maria S. Righter.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.—No 27,392.

PAR E. ONORATO, Encanteur, bureau No 16 rue Bourbon—SAMEDI, 24 août 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la dite cour, en date du 18 juillet 1889, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir: [illegible]

24 juil—24 27—août 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de valeur dans le Quatrième District, rue Joséphine, entre Lovée et Rousseau.

A l'encan,—à des conditions faciles.

Succession de John Hays.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.—No 23,689.

PAR E. ONORATO, Encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon.—SAMEDI, 24 août 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, [illegible]

Termes et conditions.—[illegible]

L'acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 juil—24 27—août 3 10 17 24

PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Septième District.

Succession de E. A. Borne et de sa femme, tous deux décédés.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division [illegible] No 27,116.

PAR WARREN HOMES, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 17 août 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, [illegible]

17 juillet—17 21 28—4 11 17 août

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

George B. Saifield, Mme Fanny Freret, [illegible] vs Wm A. Freret et Frederick G. Freret.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 5,269—[illegible]

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

[illegible]

VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

Meubles de Maison et Effets Mobiliers.

Succession de Matthew Cunningham, décédé.

A l'Encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS, encanteurs—Bureau No 13 rue Carondelet—Le VENDREDI, 2 août 1889, à 10 heures 30 minutes a. m., au local No 82 rue Euphrosine, entre les rues Dauphine et Royale, dans le Troisième District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", daté le 3 mai 1889, Dossier No 8467, pour le compte de la succession de Matthew Cunningham, décédé, il sera vendu à l'encan—

Un lot de meubles de maison et effets mobiliers, le tout contenu dans le local et dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

26 juil—23 29—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Troisième District,

Nos 20 et 22 avenue Lafayette, entre Royale et Dauphine.

Mme M. Cunningham vs Nicholas Schoen, tuteur datif, etc., Dossier No 27,200.

A six crédits de longue échéance.—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur,—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 17 août 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, [illegible]

Sur l'avenue Lafayette.

[illegible]

17 juil—17 24 28 août 4 11 17

PAR JAS P. GUINAULT.

Résidence en briques, à étages, rue Bienville No 163, entre les rues Rampart et Bourgogne.

Résidence en briques, à étage, avec [illegible]

Succession de Jean Monsanto.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 27,162.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau: coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 août 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74, [illegible]

Acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé des acheteurs.

17 juil—17 20 27—3 10 17 août

Résidence à étage sur rue Française No 24, près du Marché Français.

Succession d'Eulalie Laborde, épouse de R. G. Sauters.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 6,640.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau: coin Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 27 juillet 1889, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74, rue St-Charles, [illegible]

Acte de vente pardevant Jos. Davigneaud, notaire.

26 juin—26 29—6 13 20 27 juillet

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

PLACEMENTS DE CHOIX

Près du Upper Magazine Market.

Bon emplacement d'affaires et résidence,

Coin des rues Magasin et Milan.

—ET LE—

Cottage désirable,

No 67 rue Milan, près Magasin.

A des conditions faciles.

SUCCESSION DE BERNARD BRINK.

No 4,981—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS. George G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune.—SAMEDI, 17 août 1889 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, [illegible]

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

14 juil—14 20 27—3 10 17 août

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 26,364—Division [illegible]—The Standard Music and Litho. Photo. Company vs. leurs créanciers—[illegible]

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1889.

Signé: [illegible]

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député greffier.

13 juil—[illegible]

MM. TREYERAN FRERES, négociants à Bordeaux, font savoir au commerce des Equidés à New-Orléans, qu'ils sont seuls et uniques propriétaires de la Marque Croix-Blanche, Bordeaux, [illegible]

14 juil—14 21 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux cottages doubles.

Nos 26 et 28 rue Delaronde, dans le Cinquième District, près du débarcadère du Ferry de la rue du Canal.

Succession de Veuve Benjamin Borne.

A l'encan pour du comptant.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY, Albert Brignoni, Encanteur—Bureau: No 38 et 40 rue Royale—SAMEDI, 24 août 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 9 juillet 1889, Dossier 27,275, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la succession de Veuve Benjamin Borne, décédée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, [illegible]

Actes de vente pardevant John B. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 juil—26 27 août 3 10 17 24

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR OPERER UN PARTAGE,

Les maisons de résidence,

double, de choix, en bois et à deux étages, 102 et 104 rue Félicité.

In re Mme Marie Harvey vs. Harvey Harvey et als.

Nos 20,017 et 19,529—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "E".

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet, SAMEDI, 27 juillet 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu le 12 juin 1889 et signé le 21 juin 1889, par l'honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division "E", il sera vendu à l'encan, pour opérer un partage, la propriété suivante, savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré d'îlet borné par les rues Félicité, Ste-Marie, Laurel et Annunciation, [illegible]

Conditions de la vente.—Un tiers comptant et le reste payable à crédit en un et deux ans, en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, [illegible]

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edward F. Titche, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

22 juin—22 29—juil 6 13 20 27.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le nouveau et joli cottage No 13 rue St-Antoine, entre North Rampart et Bourgogne,

5 actions du Mutual Building and Homestead Association.

Succession de Frank Lemanette.

No 27,344—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 3 août 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, [illegible]

Aussi—

5 actions (certificat No 396), du Mutual Building and Homestead Association, [illegible]

Acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 juin—29 juil 6 13 20 27 août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une maison en bois à deux étages avec deux corps-de-logis dans le Premier District.

Coin des rues Gravier et St-Jean.

Succession de Luke Mahoney et Honora Mahoney, sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 5,672.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, le 3 août 1889, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 25 juin 1889, pour compte de la dite succession, la propriété décrite ci-après, à savoir: [illegible]

Acte de vente pardevant F. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

29 juin—29—6 13 20 27 juil—3 août.

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrains de choix sur lesquels on peut bâtir dans le Sixième District.

Succession de Veuve Jno. Allen.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division D.—No 19,393.

EN VERTU D'UN ORDRE DE VENTE à moi dirigé par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 3 mai 1889, je procéderai à la vente à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, SAMEDI, 27 juillet 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite: [illegible]

L'acte de vente pardevant Alphonse B. Phelps, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.

22 juin—22 29—juillet 6 13 20 27.

Succession de Peter Herbertch.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 27,3[illegible]—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par la Veuve Pierre Herbertch, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS.

11 juil—11,16,20

L'Abeille [illegible] JEUDI, [illegible]

Mandeville [illegible]

LE STEAM[illegible] [illegible]

COMPAGNIE [illegible]

LA NORMANDIE
LA BOURGOGNE
LA BRETAGNE

[illegible]

LOUISIANA.

ASSURANCE [illegible]

CHLORO-NAPTHOLEUM [illegible]

CHEMIN [illegible] MISSISSIPPI [illegible] RO[illegible] Louisville [illegible]

[illegible] R. E. Garratt, [illegible]

FEUILLETON No 85. SANS [illegible] PAUL D[illegible] LE DEFAUT DE [illegible]

[illegible] Amanda, avec ses beaux cheveux [illegible] —Ah! Dieu! [illegible] Pauvre Pauline.... [illegible] —Vous savez sans doute [illegible] Amérique y [illegible] fille, [illegible] monde, à [illegible] —Par une voisine [illegible], une bien [illegible] je sais cela.